

ARRETE MUNICIPAL n°9/2016

Du 28/07/2016

**APPELANT LES ELECTEURS A EMETTRE LEUR AVIS SUR LE
PROJET DE VENTE DE TERRAIN SECTIONAL
A Mme Evelyne STEPHAN et M. Joel COLIN
Commune de SAINT-SILVAIN BELLEGARDE - Section de CHEZ VILLATTE**

Le Maire de la commune de SAINT-SILVAIN BELLEGARDE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2411-1 à L.2411-17,

Vu la loi n°2013-428 du 27 mai 2013 modernisant les régimes des sections de commune,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DE_010716_2 en date du 1^{er} juillet 2016

Considérant qu'il n'est pas constitué de commission syndicale.

Considérant que l'article L.2411-16 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que lorsque la commission syndicale n'est pas constituée, « le changement d'usage ou la vente de tout ou partie des biens de section est décidé par le Conseil Municipal statuant à la majorité absolue des suffrages exprimés, après accord de la majorité des électeurs de la section **convoqués par le maire** dans les six mois de la transmission de la délibération du Conseil municipal ».

A R R E T E

Article 1 :

Les électeurs de la section de CHEZ VILLATTE, Commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE, tels que définis par l'article L.2411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (les habitants ayant un domicile réel et fixe sur le territoire de la section et inscrits sur la liste électorale de la commune) et dont la liste est annexée au présent arrêté, **sont convoqués le :**

Samedi 10 septembre 2016,

**A la mairie de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE, salle des associations,
De 9h00 à 11h00**

Afin de donner leur avis sur le projet de vente à Mme Evelyne STEPHAN et M. Joel COLIN, d'une partie de la parcelle sectionnaire cadastrée **AT 88**, environ 300 m² sur une superficie totale de 1 370 m², au prix de 0.50 € le m².

Le produit de la vente de biens de section ne peut être employé que dans l'intérêt de la section et sera enregistré au titre des recettes du budget de la section.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20160728-9_2016-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2016

Article 2 :

Tout électeur omis ou porté par erreur sur la liste ci-annexée, pourra contacter Monsieur le Maire de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE, afin de se faire inscrire en qualité d'électeur, s'il remplit les conditions requises, ou rayer dans le cas contraire. Les opérations rectificatives doivent, en tout état de cause, intervenir avant l'ouverture du scrutin.

Article 3 :

Un procès-verbal des opérations sera établi en deux exemplaires, dont un sera adressé à la Sous-Préfecture d'AUBUSSON.

Article 4 :

En l'absence d'accord de la majorité des électeurs de la section, il sera statué par arrêté motivé du représentant de l'Etat.

Article 5 :

Le Maire de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera **affiché en mairie pendant 15 jours au moins et au plus tard le 26 août 2016.**

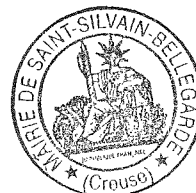
Le certificat d'affichage du présent acte sera transmis à la Sous-Préfecture d'AUBUSSON.

A Saint-Silvain-Bellegarde,

Le Maire



Alain BUJADOUX



Date d'affichage : 28/08/2016

LISTE ELECTORALE - D'EMARGEMENT - GENERALE

Commune ou ville : SAINT SILVAIN BELLEGARDE

Section

CHEZ VILLATTE

Arrondissement

AUBUSSON

bureau de vote : UNIQUE

NAISSANCE		NOM ET DOMICILE		NUMEROS	EMARGEMENTS
1-Date Département	2- Commune	1- Noms et Prénoms	2- Domicile		
10/07/1933	60	BEUVRIER ép. STEPHAN Gisèle	6 Chez Villatte	1	
02/06/1960	23	BOURDERIONNET ép. FRANCILLON Annie	3 Chez Villatte	2	
20/11/1933	57	BUTTERBACH Raymond	4 Chez Villatte	3	
15/08/1991	7	COLIN Anne	6 Chez Villatte	4	
20/08/1957	69	COLIN Joël	6 Chez Villatte	5	
03/12/1944	23	DEBUIRE Christian	7 Chez Villatte	6	
02/06/1949	57	FEVRIER ép. BUTTERBACH Andrée	4 Chez Villatte	7	
09/09/1960	23	FRANCILLON Gilles	3 Chez Villatte	8	
LAVAVEIX LES MINES					
23/11/1946	23	LEGROS ép. DEBUIRE	7 Chez Villatte	9	
SAINTE AVIT DE TARDES					
09/05/1958	92	STEPHAN Evelyne	6 Chez Villatte	10	
NEUILLY SUR SEINE					

Liste électorale arrêtée à SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE,

Le 01/07/2016

Le Maire,



Alain BUJADOUX

